

PROJET D'ETABLISSEMENT 2024 – 2029



Le lycée Charles de Gaulle a ouvert ses portes il y a 35 ans.

Ce lycée de centre-ville est de taille moyenne, au regard de ses effectifs (690 élèves et 73 étudiants en 2024) comme de sa superficie. Cette caractéristique est un atout car cela permet aux équipes de mieux suivre les élèves dans leur scolarité, d'individualiser les réponses face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer et d'œuvrer pour qu'ils se sentent bien dans leur parcours scolaire.

Le lycée Charles de Gaulle ne possède pas d'installations sportives sur site et a peu de possibilités d'extension. Les deux collèges de secteur, Dunois et Hastings, ne fournissent que la moitié des entrants en 2nde, le recrutement hors secteur restant une composante importante.

Le lycée Charles de Gaulle peut compter sur une équipe enseignante expérimentée et constructive, et sur une équipe non enseignante efficace et dynamique. Toutes et tous ont le souci de faire du lycée un lieu qui favorise à la fois la réussite et le bien-être des élèves.

Si le lycée est attractif, c'est aussi parce qu'il propose des enseignements linguistiques variés et que son engagement européen est reconnu dans le cadre du dispositif Erasmus +. Il est également reconnu pour la richesse et la diversité de ses projets pédagogiques, culturels comme scientifiques. Ses classes préparatoires aux grandes écoles de commerce lui offrent un solide ancrage dans le supérieur, avec une équipe investie, dynamique, capable de porter ses étudiant(e)s vers l'excellence.

Ce projet d'établissement est le fruit de la concertation collective. L'autoévaluation a été conduite entre mars et juin 2023 et le rapport d'évaluation externe a été communiqué le 17 avril 2024. Ce projet d'établissement 2024 – 2029 découle tout naturellement de ces deux démarches : il a été finalisé en conseil pédagogique et en comité de pilotage en octobre 2024 et présenté au conseil d'administration du 14/11/2024.

AXE 1 : Favoriser la réussite et l'ambition des élèves à travers la fluidité des parcours

1.1 – COLLEGE ⇨ LYCEE

- **Renforcer les liaisons avec les collèges** de secteur : projets communs, activités délocalisées, réunions d'harmonisation, ½ journée d'accueil...
Rassurer et agir sur l'image de notre lycée qui peut parfois être perçu comme exigeant voire élitiste.
- Mettre en place une **cordée de la réussite** avec les collèges du secteur et hors secteur : ambition et confiance.
- Présenter **les spécificités du lycée** aux collégiens du bassin (LVC, Bachibac) et proposer des **immersions**.
- **Offre de formation** : solliciter une augmentation de la capacité d'accueil des sections européennes.

1.2 – LYCEE ⇨ LYCEE

- Insister sur la diversité des voies post 2^{nde} GT : présentation des **formations technologiques** aux élèves et aux familles, poursuite des **immersions et mini-stages**, rencontre systématique de certaines familles de 2^{nde} GT, présentation des spécialités aux élèves et aux parents, intervention du psychologue de l'Education Nationale dans les classes et travail conjoint professeurs principaux de 2^{nde} / professeure documentaliste.
- Point d'étape pour les élèves de **Terminale à mi-semester** (avec rencontre des familles si nécessaire), mise en place de 2 professeurs principaux par classe de Terminale.
- **Aide aux élèves** : sessions de soutien disciplinaire proposées le jeudi, tutorat entre pairs, aide et accompagnement méthodologique par les AED référents, aide spécifique pour les allophones. Repérer les élèves à besoins et les inciter à participer à un dispositif. Essayer de mesurer l'apport de ces dispositifs sur la réussite des élèves.

- Poursuite de la concertation, en équipes disciplinaires, sur les attendus, **l'harmonisation du contrôle continu**, l'évaluation positive et les différentes formes d'évaluation.
- **Préparation du baccalauréat** : reconduction des entraînements obligatoires écrits et oraux en 1^{ère} et Terminale, mise en place d'ateliers de remédiation en fin d'année sur la base du volontariat pour les 1^{ère} et Terminale.
- **Offre de formation** : poursuivre la réflexion engagée sur la mise en place d'une voie technologique.

1.3 – LYCEE ⇔ POST-BAC

- Accompagner élèves et parents dans le processus **Parcoursup** : entretiens individualisés avec le professeur principal, travail du psychologue de l'Education Nationale dès la 1^{ère}, réunion à destination des parents de Terminale, intégration des élèves moins confiants et/ou moins favorisés dans la **cordée Sup'Motive**.
- Continuer à inciter les lycéens à se saisir des **JDL** pour aller voir concrètement comment fonctionnent les formations visées.
- Renforcer le **partenariat avec l'Université de Caen** : ambassadeurs Unicaen, tutorat santé et Immersup.
- Organiser des conférences ciblées sur le supérieur visant à développer **l'ambition** : CPGE littéraires, économiques et scientifiques, études de santé, sciences po, interventions de professionnels ou de chercheurs...
- **Offre de formation** : continuer de réfléchir à une diversification des formations post-bac proposées au sein du lycée.

1.4 - CPGE

- Mettre en œuvre une **cordée de la réussite** avec les lycées partenaires pour développer l'ambition et la confiance.
- Reconduire les **entretiens individualisés** d'étape avec les ECG1 (3 dans l'année) qui permettent de mieux accompagner les étudiant(e)s, ainsi que le **soutien méthodologique** de début d'année.
- Pérenniser les **entraînements aux oraux** sur les 2 années, avec des professionnels.

- Reconduire les **soutenances de stage** pour les ECG2 en tout début d'année, afin de favoriser la réflexion des étudiant(e)s sur leur projet.
- Poursuivre toutes les actions de **communication** qui incitent les jeunes à « oser la prépa » : salons, méridiennes, portes ouvertes, immersions, déplacements dans les lycées demandeurs, interventions ciblées au sein de notre lycée...
- Maintenir la visite d'une grande école chaque année et la participation au forum des grandes écoles.

Indicateurs : attractivité du lycée en 2^{nde}, diversification des voies technologiques choisies, nombre d'élèves encordés, valeurs ajoutées au baccalauréat (taux de réussite et taux de mention), taux de poursuite d'études vers des CPGE, nombre de dossiers Parcoursup pour la CPGE, taux d'étudiant(e)s réussissant le top 5, richesse et diversité des sujets abordés en Conseil Pédagogique.

Axe 2 : Continuer à faire du lycée un établissement dynamique et ouvert sur le monde

2.1 – Promouvoir la culture

⇒ *Dans le domaine scientifique et numérique*

- Profiter du temps commun du jeudi pour susciter la **curiosité et l'intérêt** : ateliers de découverte scientifique et de préparation aux concours, intervention de chercheurs et professionnels.
- Reconduire les **projets scientifiques** : sortie géologique, visite du Ganil, travail interdisciplinaire sur les femmes scientifiques, expositions au CDI...
- Proposer un **atelier de découverte scientifique** lors de l'accueil des collégiens du secteur.
- Poursuivre le travail mené en SNT pour développer la **citoyenneté numérique**.
- Développer les projets de la **spécialité NSI** au sein du lycée : nuit du code, visite d'un laboratoire de recherche...

⇒ *Dans le domaine littéraire et artistique*

- Reconduire tous les projets **d'ouverture culturelle** (croiser les arts, lycéens au cinéma, concours mangacaen...).
- Continuer de promouvoir les **JAC** (jeunes ambassadeurs de la culture).
- Continuer à proposer, chaque fois que possible, la **confrontation directe avec l'œuvre ou l'artiste** (spectacles vivants, musées, rencontres littéraires...).
- Développer les **activités artistiques** proposées dans le cadre des ateliers du jeudi.
- Se saisir du partenariat avec l'**Artothèque** pour aller choisir les œuvres avec les élèves ou les étudiant(e)s.

⇒ *Dans le domaine linguistique*

- Continuer de développer les **immersions longues** en 2^{nde} et 1^{ère}, afin de renforcer les compétences linguistiques
- Poursuivre les **échanges et les voyages** linguistiques concernant les LVB.
- Grâce à Erasmus+, créer un **partenariat** avec un pays anglophone pour mettre en place un voyage destiné aux élèves non optionnaires et pour établir un partenariat permettant aux étudiant(e)s de faire leur stage de fin d'année à l'étranger.
- Continuer d'accueillir des élèves étrangers en immersion longue.

⇒ *Dans le domaine économique, social, historique, philosophique...*

- Poursuivre les projets menés dans ce domaine : prix Bayeux, forum Normandie pour la paix, plaidoiries, visite du tribunal, sortie géographie, sortie Platon...
- Consolider le partenariat avec la banque de France pour les ECG.

2.2 – Promouvoir l'éducation physique et sportive

- Reconduire les **tournois sportifs** d'intégration de début d'année pour les élèves de 2^{nde} et la journée d'intégration des ECG.
- Poursuivre toutes les actions mises en place dans le cadre de l'**AS**.
- Mettre en place un voyage au ski pour les élèves de l'AS qui ne connaissent pas le **milieu de la montagne**.
- Intégrer pleinement le volet sportif dans le projet **Erasmus+**.

2.3 – Promouvoir la citoyenneté

- Poursuivre les **projets citoyens** : semaine de la presse, expositions au CDI, web radio, web TV, formation au secourisme...
- Encourager la **participation des élèves** au sein des instances et associations du lycée (CA, CVL, AS, MDL, CESCE, pHARe...) : prise en compte des propositions des élèves, facilitation des projets, valorisation de leur engagement au sein du lycée et sur Parcoursup.
- Amplifier la **dimension écologique** au sein du lycée : tri des déchets, compostage et recyclage, lutte contre les gaspillages... et faciliter la réalisation de projets proposés par les éco-délégués.
- Faire intervenir des **associations citoyennes** dans le cadre des ateliers du jeudi pour illustrer la diversité des engagements possibles.
- Poursuivre le travail mené sur **l'égalité hommes – femmes**, notamment dans le domaine scientifique, en lien avec les référent(e)s.

2.4 – Rayonner

- **Vers l'extérieur du lycée** : continuer à alimenter régulièrement le site internet du lycée et le compte Instagram de la CPGE, communiquer davantage auprès des parents en instituant un « flash info » mensuel et en poursuivant les rencontres régulières avec les représentants de parents, reconduire la journée portes ouvertes du lycée.
- **A l'intérieur du lycée** : utiliser tous les moyens de diffusion à disposition (écrans, affichage, Pronote, mails, réunions internes...).
- Mettre en valeur des **temps forts** qui contribuent au sentiment d'appartenance : flashmob (journée des langues), expositions thématiques, restitutions des immersions, événements sportifs marquant l'année scolaire (tournoi de Noël, challenge beach volley de fin d'année...), événements organisés par la MDL (journée de l'élégance, carnaval, soirée de fin d'année...).
- Prévoir un **espace dédié** à la création artistique et à l'exposition des réalisations des élèves.
- Rendre **plus visibles** les actions menées par la MDL et le CVL pour fédérer

davantage d'élèves, et créer des espaces dédiés à la concertation.

- Continuer de se saisir avec enthousiasme des **projets proposés par les collectivités territoriales** (rencontres citoyennes, Reporters Normandie Jeunes, concours Astronormand...).
- Transmettre les résultats obtenus aux concours par nos étudiant(e)s à leur lycée d'origine.

Indicateurs : nombre d'élèves participant aux projets pédagogiques (chaque année et sur les 3 années de lycée), nombre d'élèves issus des CSP les moins favorisées concernés par les voyages et sorties, nombre de mobilités, pourcentage d'élèves licenciés à l'AS, utilisation d'Adage, évolution de l'image du lycée vers un rééquilibrage entre les langues vivantes et les autres disciplines, sentiment d'appartenance, richesse et diversité des propositions du CVL.

Axe 3 : Bien vivre au lycée

3.1 - Education à la santé et à la sexualité

- Education à la **sexualité** et sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes de la 2^{nde} à la Terminale.
- **Dépistage infirmier** à destination de tous les élèves de 2^{nde}.
- **Bien manger** : produits locaux et en circuit court, repas à thème, commissions menus...

3.2 – Cadre de vie

- Continuer à offrir un **cadre de vie agréable** grâce à l'implication de toutes et tous.
- Continuer à programmer la réfection de certaines salles de classe, en lien avec la Région.
- Poursuivre la réflexion engagée sur **l'agencement des espaces de vie** qui répondent aux besoins des élèves tant pour la détente que pour le travail coopératif.

- Elargir les **horaires d'accueil** des étudiants au lycée (jusqu'à 19h15 du lundi au jeudi) et essayer de leur dédier des **espaces de travail**, en plus du CDI.

3.3 – Bien-être

- **Repérer**, en équipe, les élèves en difficultés de toutes sortes :
 - Cellules de veille.
 - Procédure interne formalisée de lutte contre l'absentéisme.
 - Communication étroite entre tous les acteurs du lycée (AED référents, PP, équipe de direction...).
 - Formation des élèves et des personnels volontaires à la santé mentale et aux compétences psychosociales.
- **Prévenir** le mal-être :
 - Projet Erasmus+ sur le thème du bien-être et de l'empathie (rituels au lycée, journées événements, gestion du stress...).
 - Théâtre forum Macédoine pour les classes de 2^{nde}.
 - Dispositif pHARe et formation des personnels à la lutte contre le harcèlement et les discriminations.
 - Attention particulière portée à l'intégration des nouveaux élèves, en particulier des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap.
 - Accompagnement des projets de vie étudiante : BDE, rencontres sportives, sorties, parrainage entre pairs.
- **Proposer** des pistes de solution :
 - Reconduire les groupes de parole en lien avec la MDA.
 - Poursuivre le travail de l'équipe ressource pHARe et des ambassadeurs.
 - Continuer d'individualiser la relation à l'élève hors de la classe (accompagnement par un adulte référent).
 - Se saisir de la commission éducative pour accompagner les familles avec bienveillance.

Indicateurs : taux d'absentéisme, situations de refus scolaire et situations de harcèlement, richesse et cohérence du programme d'actions défini par le CESCE, nombre de personnels volontaires pour participer à des formations sur site (santé mentale, lutte contre le harcèlement, formation sur les problématiques de l'adolescence...).